

Moderniser les administrations

Quatre ouvrages récents, de lecture facile et agréable, placent la modernisation des fonctions publiques et de la gestion publique sous le signe de la performance. Ces travaux permettent de poursuivre les réflexions initiées par les deux derniers colloques de la CFDT Cadres et de la CFDT Fonctions publiques, retracés dans les numéros n°394 de décembre 2000 et n°399 de mai 2002 de la revue.

Gestion publique.

L'État et la performance

par Henri Guillaume, Guillaume Dureau et Franck Silvent
Presses de Sciences Po et Dalloz,
coll. « Amphi »
2002, 272 pages

S'appuyant sur leur rapport de février 2000 au ministre des Finances (février 2000), ces membres de l'Inspection générale des Finances nous livrent une réflexion sur la modernisation de l'État et des administrations publiques en s'appuyant sur une comparaison internationale couvrant 8 pays.

Au centre de la modernisation, la mise en œuvre d'un système de gestion de la performance, considéré comme un système de pilotage et de contrôle de l'action publique, comprenant six fonctions : l'explicitation des objectifs et l'identification des structures de mise en œuvre ; la définition des normes de performance ; la mesure des résultats ; l'octroi de souplesse de gestion en contrepartie des engagements de résultats ; l'intégration des données de performance dans les budgets ; les modalités d'audit et d'évalua-

Le guide de la gestion

par programmes.

Vers une culture du résultat

par Sylvie Trosa
Editions d'organisation
2002, 240 pages.

S'appuyant sur sa grande expérience de la gestion publique à l'étranger,

le contrôle *a posteriori*. Après avoir dégagé les éléments d'un nouveau modèle de gestion publique (I), cet ouvrage montre l'importance des processus d'élaboration et de présentation des budgets et la nécessité de promouvoir une réelle culture managériale dans les services publics (II). Enfin, les auteurs proposent de « combler le retard français » (III). S'appuyant sur les dispositions novatrices de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF du 1^{er} août 2001), ils identifient trois conditions du succès : promouvoir l'efficacité de la gestion publique comme objectif politique ; mettre en place une organisation administrative cohérente avec la recherche de la performance ; promouvoir, par la contractualisation, un véritable exercice de la responsabilité.

« Moderniser les administrations publiques : une responsabilité partagée », disions-nous lors du colloque de mars 2002. Nous y sommes invités par cet ouvrage dont nous partageons bon nombre d'analyses et de propositions. Sa lecture par les responsables syndicaux CFDT et les cadres des fonctions publiques devrait permettre de donner corps à la résolution du 45^e Congrès, « Moderniser les administrations publiques ».

Sylvie Trosa propose un mode d'emploi de la LOLF d'août 2001 qui introduit la gestion par programmes dans les administrations de l'État.

Pédagogique et concret dans son approche, ce livre donne corps aux notions d'objectifs, de résultats, de mesure et d'évaluation. Il clarifie les finalités et les modalités de la LOLF pour aider à sa mise en œuvre pratique.